

L'Écho Chapellois



Numéro 133
Novembre 2022

E_{dito}

Chers Chapelloises, Chers Chapellois,

Les éditoriaux des derniers Echos ont permis aux adjoints, aux Conseillers municipaux, délégués de vous expliquer les actions menées au quotidien. C'est l'engagement de chacune et chacun qui fait avancer notre commune, de vous apporter de plus en plus de services, de vous apporter une qualité de vie au quotidien.

Des services, parlons-en, le temps de construire le bâtiment, un cabinet dentaire, vous apportera un service supplémentaire venant rejoindre le cabinet infirmier. Après le Centre de Loisirs, une micro-crèche viendra proposer, à côté des assistantes maternelles, une possibilité de garde pour les plus petits. Tout cela est dû à notre travail d'anticipation, de relations, d'accueil.

Par ailleurs, réjouissons-nous de la remise en route des actions d'animation avec Bouexic Animation qui reprend celles du Comité des fêtes à l'arrêt, en raison du COVID notamment. Merci à la nouvelle présidente et aux nombreux bénévoles qui vont se mobiliser. Bien sûr, le Conseil Municipal sera à leur côté en mobilisant ses services techniques, ses moyens financiers.

Cependant une inquiétude peut interroger notre quotidien. Les coûts de l'énergie pour nos bâtiments (salle des fêtes, école, mairie, médiathèque...) Comme toutes les communes, nous devons réagir en regardant notre fonctionnement pour diminuer l'impact sur notre budget mais aussi pour notre planète.

Quelques actions :

- Diminuer l'éclairage public et le réorganiser en zones d'intérêt. Un exemple : le parking de la salle des fêtes ne sera plus éclairé tout le temps mais nous allons installer un bouton poussoir pour les sorties vers le parking, permettant d'éclairer pendant 10 minutes.
- Demander aux utilisateurs de penser à éteindre l'éclairage des locaux quand on n'y est pas.
- Travailler l'isolation de nos bâtiments.

A celles et ceux qui liront cet éditto, je le répète au nom des conseillers municipaux, c'est avec tous, avec vos idées que nous avancerons positivement.

Au plaisir de vous rencontrer.

Le Maire,
Roger MORAZIN

SOMMAIRE

- Edito
- Vie Municipale P 2 à 5
- Tribune d'expression P 6
- Vie intercommunale P 7
- Vie Culturelle et Economique P 8 à 9
- Associations P 10 à 14
- Les Comptes-rendus P 15 à 19
- Mémento P 20

Recensement de la population

La commune est chargée d'organiser, pour le compte de l'INSEE, le recensement de la population qui se déroule tous les cinq ans. Pour la campagne 2023, la commune de La Chapelle-Bouëxic **recherche des agents recenseurs**. Les agents recenseurs procèdent à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants du **19 janvier au 18 février 2023**. Les candidatures comprenant une lettre de motivation et un CV devront être adressées avant le **20 novembre 2022** à Monsieur le Maire – Mairie de LA CHAPELLE-BOUËXIC ou par mail : dgs@lachapellebouexic.fr

Cette mission est également ouverte aux personnes retraités ou ayant déjà une activité à temps partiel. Pour toutes informations complémentaires sur le poste et le recensement, vous pouvez contacter Linda Le Lay à la mairie (l'après midi) 02.99.92.01.15 par mail à communication@lachapellebouexic.fr

Cambrouss'Ries

**Vendredi 25 Novembre de 20h00 à 23h00.
Salle polyvalente de La Chapelle-Bouëxic.**

Alain Guyard : philosophe forain, bonimenteur, décrivateur de concepts. "Coluche s'accouple avec Socrate" Il fait dans la pensée comme un comice agricole fait dans le bestiau un jour de foire à l'andouille. Vous aimez juter du bulbe et gamberger en haute voltige mais vous refusez de vous faire entrouducuter par des pinailleurs précieux et maniérés ? Alors vous serez client.

Presse : « C'est sérieusement qu'Alain GUYARD déconne. Une bouffée de gouaille argotique estanpillée Tontons Flingeurs ». Télérama.

Prix : 13 € et 11 €



Programmation complète du 17 au 27 Novembre 2022

PROGRAMME - 8^{ème} Cambrouss'Ries 2022

				Tarifs	Tarifs réduits*	Qté	Total
Judi 17 Novembre (n°1)	Amoury de Conzogue	Rest'O'Bar Comblessac	20h30	12€	10€		
Vendredi 18 novembre (n°1)	Amoury de Conzogue	Le Manac'h Guipry-Messac	20h30	12€	10€		
Samedi 19 novembre (n°2)	Dîner-spectacles 1ère Partie : Ateliers théâtre Cometti - Chevallier	Salle Brocéliande Comblessac	20h00	28€	20€		
Dimanche 20 novembre (n°2)	Cometti - Chevallier	Chez Nanou Bovel	14h30	12€	10€		
Judi 24 novembre (n°3)	Alain Guyard	CDV Lohéac	20h30	12€	10€		
Vendredi 25 novembre (n°3)	1ère Partie : Ateliers théâtre Alain Guyard	Salle polyvalente La Chapelle Bouëxic	20h30	13€	11€		
Samedi 26 novembre (n°4)	Dîner-spectacles Grand Cabaret	Le Rotz Val d'Anast	19h00	45€			HORS PASS
Dimanche 27 novembre (n°5)	Déjeuner-spectacle Will et Wolf	Ker Greizh Maure - Val d'Anast	12h30	28€	26€		
PASS «Cambrouss'Ries 2022» 5 soirées au choix (sauf Grand Cabaret)					50€		

Renseignements et réservations

- Par téléphone au 02.99.34.55.30 -
- Par mail art-maure-spectacles@orange.fr
- Billetterie en ligne www.art-maure-spectacles.com

Vie Municipale

REPAS DU CCAS

Samedi 8 octobre, le Centre Communal d'Action Sociale a réuni les séniors chapellois dans la joie et à la bonne humeur pour un moment de convivialité à la salle polyvalente de LA CHAPELLE-BOUËXIC. Le repas était préparé par Anthony LAMORT, de l'Ardoise Gourmande. Le service, quant à lui, a été assuré par 6 chapellois et une jeune de Val d'Anast.

Merci à : Emma BOHUON, Léna GALODE, Anne-Lou GAPIHAN, Julie GAYET, Jade GIRAULT-ESSOUI, Alexis LARCHER, Danaé NIVOLLE.

Cela a aussi été l'occasion et avec autant de plaisir pour Louissette LEBRET (Adjointe aux affaires sociales), de mettre en avant les doyens présents dans la salle : Mme LARCHER Jeanine (94 ans) et Mr BERTIN Louis (92 ans). La doyenne de la Commune, Mme REBOUX Henriette (100 ans), n'a pas pu se déplacer .

Nous avons accueilli 8 nouvelles personnes de **70 ans :**

Mme DARVES-BORNOZ (absente), Mme DAVID Catherine (absente), Mme FONTAINE Chantal, Mr LARCHER Daniel, Mme LEGAL Yvonne (absente sur la photo), Mr MANDON Marcel (absent), Mr MONNIER Patrick (absent), Mme PALMIER Christine (absente).

Les 80 ans : Mr BOUETEL André, Mr GAINARD André, Mr PITHOIS René.

La Commune compte 132 personnes âgées de plus de 70 ans. Cette journée agréable fut l'occasion de prendre des nouvelles de chacun dans la convivialité sans oublier les chansons et quelques « petites histoires ».



De gauche à droite : Mme LEBRET Louissette (Adjointe aux affaires sociales), Mr BERTIN Louis , Mme LARCHER Jeanine, Mme FONTAINE Chantal, Mr LARCHER Daniel , Mr PITHOIS René, Mr BOUETEL André, Mr GAINARD André, Mr MORAZIN Roger (Maire).

Présentation inaugurale des animaux de « Créations en tout Saëns », le projet artistique de l'école de La Roche Pourprée avec Mari Gwalarn.

Le 1^{er} octobre 2022, à 15h, avait lieu, à l'entrée du site de la vigne, la première présentation publique des sculptures et modules d'animaux issus d'une année d'intervention de l'artiste Mari Gwalarn dans les 5 classes de primaires de l'école La Roche Pourprée à la Chapelle-Bouëxic.

Cet évènement et la concertation qui s'en est suivie - pour imaginer, entre autres choses, où ces œuvres pouvaient être définitivement installées dans l'espace public du territoire communal-, se sont déroulés en présence des élèves de l'école, leurs parents, les élus, les enseignants, les représentants du rectorat d'académie, et des habitants attirés par la joyeuse monstration colorée.

Plus précisément, les spectateurs ont pu faire connaissance avec une grande statue, « Brainless et les animaux », que vous pouvez admirer provisoirement près de l'église, et plusieurs animaux, dont deux lions, deux cygnes, un coq et sa poule, deux chats et un crocodile musiciens, imaginés et prototypés par les classes de CM2, CE2 et CP de l'année 2021/2022.

D'autres œuvres sont à venir, qu'il s'agira d'apprécier avec le même regard de fierté et d'amusement, échangé entre les parents et leurs enfants, ce jour là. Elles seront présentées dans leur totalité, incluses les œuvres des deux autres classes (CE1 et CM1), après les vacances scolaires de la Toussaint, en coopération avec les services de l'école.

D'autres œuvres sont à venir, qu'il s'agira d'apprécier avec le même regard de fierté et d'amusement, échangé entre les parents et leurs enfants, ce jour là. Elles seront présentées dans leur totalité, incluses les œuvres des deux autres classes (CE1 et CM1), après les vacances scolaires de la Toussaint, en coopération avec les services de l'école.



Nouveau à La Chapelle-Bouëxic: les ateliers d'arts plastiques du mercredi.

Nouveau à la Chapelle-Bouëxic en 2022/2023 !
LES ATELIERS D'ARTS
PLASTIQUES DU MERCREDI,
pour jeunes de 6 à 12 ans,
avec l'artiste plasticienne Mari Gwalarn.

Votre enfant de 6 à 12 ans aime dessiner, bricoler ? Vous lui sentez une âme d'artiste ?

N'hésitez pas à l'inscrire aux ateliers d'arts plastiques du mercredi. Ils sont animés par la sculptrice Mari Gwalarn, autrice de la Grande Dame (la statue de liseuse au parc de la vigne, près de l'église).

Pour satisfaire tous les besoins d'organisation des familles, trois créneaux ont été ouverts pour des séances d'1h15, selon une programmation, sur les temps scolaires (hors petites vacances), allant jusqu'en juin: de 10h à 11h15, de 14h15 à 15h30, et de 15h45 à 17h.

Les séances ont commencé depuis le 12 octobre 2022, mais il reste des places pour les retardataires (3 à 4 par créneaux) ! Pour vous renseigner, contactez Mari Gwalarn au 0624156370 ou par email à mari.gwalarn@hotmail.fr Le programme 2022/2023 des ateliers est téléchargeable sur le site internet de la mairie dans la rubrique « actualités ».

Bouëxic Accueil



BOUËXIC ACCUEIL

L'animation pilotée par la mairie a également fait sa rentrée. Bouëxic Accueil propose de nouveaux plusieurs activités à destination de toutes les personnes de la communes disponibles.

- . Le Lundi à 10h, Linda LE LAY vous accueille à la *Médiathèque* pour un **Cours d'informatique**.
- . Le Mardi à 10h, Laetitia COUASNON bouge avec vous à la *Salle Polyvalente* pour le **Réveil Corporel**.

lente pour le **Réveil Corporel**.

- . Un Vendredi par mois, Gilbert FONTAINE vous fait travailler à la *Salle Associative* pour l'**Atelier Mémoire**.
- . Le 1er Mercredi des vacances scolaires, Valérie MARCHAND vous concocte un bon repas pour **On Mange Ensemble**.
- . **Tous les 2 mois**, vous voyagez pour une escapade avec **On Sort Ensemble**.

Si vous êtes intéressés pour une des activités, n'hésitez pas à vous inscrire en mairie, Amélie et Olivier se feront une joie de vous recontacter.

Informations et inscriptions : **Amélie LESCAUT** - 06.89.49.43.45. - animationlachapellebouexic@gmail.com

Espace Renov Habitat.

Espace **Rénov' Habitat**

Par les Collèges
DE VALAINE

avec



L'Espace Rénov' Habitat, est un **service public gratuit**, neutre et indépendant. Des conseillers sont à votre écoute et vous guident lors de vos travaux **d'économie d'énergie** sur des questions techniques et

d'aides financières. **Permanences** avec ou sans rendez-vous : MJC Guipry-Messac : les lundis matin. Chorus Val d'Anast : les lundis après-midi. Réso Guichen : les mercredis matin. Stériad Bain de Bretagne : les jeudis après-midi

Contact : **02 99 57 02 20**

Permanences Impôts.



impots.gouv.fr

Des questions sur votre avis d'impôt 2022 ?

Des agents des Finances Publiques y répondent près de chez vous.

Pour les usagers dont la situation ne peut être prise en charge lors d'un contact à distance, la Direction Régionale des Finances Publiques assurera des permanences sans rendez-vous, dans les accueils de proximité ci-dessous :

- France services de Guichen- 8 novembre (matin) **Le Réso - 26 rue du Commandant Charcot**.
- France services de Bain de Bretagne 8 novembre (matin et après-midi) **Le Steriad Rez-de-chaussée du bâtiment 2** allée de l'Ille.
- France services de Pipriac : 10 novembre (matin) **Iloz - 36 rue de l'Avenir**.

Ensemble, poursuivons notre dynamique !

Quel rôle pour un Conseil Municipal dans le quotidien d'une commune et son avenir. 2 attitudes possibles.

- L'attitude de subir le quotidien en attendant d'être sollicités pour l'arrêt des commerces, par l'arrêt d'engagements bénévoles et l'arrêt d'associations. Et donc le constat de dégâts parfois irréversibles.

- L'attitude d'anticiper, de préparer, de faciliter, de suggérer, d'agir sur notre avenir. C'est la nôtre.

Quelques exemples :

- Acheter des terrains libres dans le bourg pour avoir des réserves foncières. Cela a permis de proposer un lieu pour le cabinet infirmier, un terrain pour le cabinet dentaire.

- Être en contact avec le monde économique (commerces, artisans, agriculteurs) et en capacité d'aider au maximum pour répondre à des difficultés, des transitions, des besoins.

2 exemples du moment :

- Vendre à un prix raisonnable, un terrain et un bâtiment à nos boulangers pour leur permettre d'adapter leurs locaux aux besoins de l'activité.

- Mettre en place des moyens d'intervention possible concernant l'avenir de l'espace du garage actuellement en vente afin d'avoir un regard sur le devenir de cette zone en plein centre. Intervention ou non, c'est une question qui peut alimenter nos débats dans les conseils municipaux et mettre en évidence des divergences.

Avec mes collègues de la liste « Poursuivons notre dynamique », nous partageons la possibilité d'être au contact de ce qui fait ou fera notre avenir.

La Chapelle Autrement !

Chères Chapelloises et chers Chapellois,

Nous tenions à apporter quelques précisions concernant la Bonne Franquette avec de vrais chiffres vérifiables :

1. Le projet initial était de 550 727 € HT (cf Echo chapellois n°114 suite au Conseil municipal du 7/01/2019) et non de 744 129.65 € HT (Conseil municipal du 30/06/2021)
2. Le total actuel est de 756 355.36 € HT, soit 907 626.43 € TTC !
3. Oui, nous récupérons la TVA mais la TVA est un impôt (indirect mais que nous payons) ; de même les subventions sont également financées par nos impôts

L'ameublement n'a toujours pas été budgétisé, il n'y a pas de budget autonome et le chantier est à l'arrêt, pourquoi ?

Alors aujourd'hui, quelle est la priorité ? Des hébergements touristiques qui serviront principalement aux non chapellois ou la sécurisation de la rue du Plat d'Or qui bénéficiera d'abord aux habitants de La Chapelle Bouëxic ?

Enfin, nous souhaitons la bienvenue à Sylvie Houssais qui nous a rejoints suite au départ de Rémy Coudrais. Merci à toi Rémy pour ton engagement, ta sagesse et tes bons mots !

Sylvie, Virginie et Serge

Parens, Assistants Maternels.

Le Relais Intercommunal Parents-assistants Maternels-Enfants (RIPAME) est un service pour vous accompagner et vous informer :

- Information sur l'ensemble des modes d'accueil (individuels et collectifs) existant sur le territoire.
- Mise à disposition des contrats de travail pour votre assistant maternel et explication du contrat
- Accompagnement dans les démarches de parents employeurs (CAF, Pajemploi, convention collective)
- Mise à disposition d'une information générale en matière de droit du travail. Les animatrices informent parents et assistants maternels des droits et devoirs de chacun en lien avec la convention collective et les orientent vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques.

Florence CHOQUET, Aurélie LATHIERE, Linda LE HAIES, Carole POIRIER, Educatrices de Jeunes Enfants et animatrices du RIPAME vous répondent du mardi au vendredi au 02.99.92.46.94



Florence CHOQUET vous accueille également sur RDV au chorus, le mardi de 13h30 à 19h. Le RIPAME c'est aussi un lieu d'échanges pour les professionnels et d'éveil pour les enfants, avec des ateliers et des temps forts : Spectacle de Noël, ateliers « signes avec bébé », éveil corporel et sensoriel, sortie sensorielle, soirée bricole/papote (échanges de pratiques)... Informations, planning des ateliers et renseignements sur le lien :

<https://www.vallons-de-haute-bretagne-communaute.fr/le-relais-assistantes-maternelles-ripame/>

A La Chapelle-Bouëxic : Les deuxièmes lundis de chaque mois (9h30-11h30) 33 Rue de la Mairie (ALSH). Inscription obligatoire (02.99.92.46.94) . Prochaines dates : 14 Novembre et 12 Décembre 2022.

L'outil en mains Val d'Anast.



Saison 2022-2023, réouverture des ateliers.

L'Association l'Outil en Main Val d'Anast a repris ses ateliers pour sa 4ème année le mercredi 14 septembre. Cette année, 11 enfants de 9 à 14 ans sont accueillis dans nos ateliers. Les enfants encadrés par des bénévoles découvrent les différents métiers manuels proposés, apprennent à utiliser les outils et acquièrent les bons gestes. Un nouvel atelier est proposé, la gravure sur verre.

L'ambiance y est conviviale et chaleureuse !

Les séances ont lieu **le mercredi après-midi pendant la période scolaire de 14 h 00 à 16 h 00 au 3, rue des Chênes à Maure de Bretagne.**

Si vous avez envie de transmettre et de rejoindre l'équipe de bénévoles existante, c'est avec grand plaisir que nous vous ferons découvrir nos ateliers, alors n'hésitez pas à nous contacter au **06.03.61.09.94 ou 06.87.01.21.38**

Vous pouvez également consulter la page dédiée de l'Association :

www.facebook.com/loutilenmainvaldanast

Bistrot mémoire



BISTROT MEMOIRE
RENNAIS
Les français de la mémoire, parlent-en.

L'association Bistrot mémoire rennais s'associe au Chorus pour aller à la rencontre sur le territoire de Val d'Anast des personnes vivant avec des troubles de la mémoire et leurs proches aidants. Un bistrot mémoire est un espace ressources qui permet de dialoguer librement, de partager ses interrogations et ses difficultés dans un climat de convivialité. Il traduit ainsi l'inclusion dans la vie sociale des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

Cette séance sera consacrée aux « souvenirs autour de Noël » avec des lectures de contes ou autres. Parallèlement, un petit atelier manuel sur la réalisation d'une décoration de table vous sera proposée et une collation sera offerte.

Vendredi 9 Décembre 2022, de 14h à 16h

Renseignements et inscriptions à la médiathèque Florence Arthaud, 02-99-92-05-71
19, rue de la mairie, La Chapelle-Bouëxic

Concert de Noël



La médiathèque et l'école de musique d'Anast vous invitent à un concert de Noël

Mercredi 14 Décembre 2022

A 17h

A la médiathèque Florence Arthaud
19, rue de la Mairie

Recherche de bénévoles



Vous aimez les livres, le contact avec les gens, les enfants ? Vous avez envie de participer à la vie de votre commune ? Vous êtes les bienvenus comme bénévoles à la médiathèque!

Pour tous renseignements :
A la médiathèque, 19, rue de la Mairie,
au 02 99 92 05 71 ou bmlachapellebouexic@gmail.com

Nouveau à La Chapelle !

Le docteur Le Du qui exerce à La Chapelle-Bouëxic est absent de son cabinet jusqu'au 1er septembre 2023.

Jusqu'au 30 juin 23, Monsieur Gautier Pascal, psychologue, s'est installé à mi-temps dans son cabinet au 7 La Roche aux Fougeroux à La Chapelle-Bouëxic.

Il y exerce une activité de psychothérapie et d'accompagnements au changement. Nous l'avons rencontré.



Dans quelles situations un psychologue peut-il nous aider ?

- Si vous manquez de confiance en vous, vous avez du mal à exprimer vos besoins ou à vous affirmer.
- Vos pensées prennent trop de place.
- Vous ne pouvez pas vous empêcher d'accomplir certains rituels, ou des vérifications.
- Dans certains lieux, ou situations, vous ressentez une angoisse, une peur panique.
- Votre anxiété vous freine dans ce qui est important.
- Le stress vous fatigue, vous êtes en burn-out (épuisement professionnel) ou en brown out (perte de sens, de motivation au travail).
- Vous subissez des troubles du sommeil.

M. GAUTIER peut également vous préparer pour des événements difficiles.

Comment prendre rendez-vous ?

Je reçois au cabinet sur rendez-vous les vendredi, samedi matin, lundi et mardi matin. Il est également possible, de participer à une consultation en visio du lundi au samedi matin. Vous pouvez prendre rendez-vous, directement sur mon site internet <https://gautierpascal.fr/rdv/> ou par téléphone au 06.77.13.66.32. **Les séances ne sont pas remboursées par la CPAM.**

A qui s'adresse vos consultations ?

Ces séances s'adressent aux adultes et aux enfants de plus de 12 ans.

Quelles sont vos techniques ?

Mes références théoriques et pratiques, en lien avec mes formations et qualifications, sont celles de la Thérapie Comportementale et Cognitive (TCC) dite de la « 2ème et 3ème vague », avec la Thérapie d'Acceptation et d'Engagement (ACT), enrichie notamment d'approches corporelles (Sophrologie, mindfulness, cohérence cardiaque).

N'hésitez pas à consulter mon site internet <https://gautierpascal.fr> où vous trouverez de plus amples renseignements sur ces différentes techniques.



Vous exercez une activité sur la commune de La Chapelle-Bouëxic et vous souhaitez être inscrits sur le site internet de la commune et bénéficier d'un article dans le prochain Echo Chapellois ! Faites vous connaître auprès de Linda LE LAY. Nous vous demandons de lui envoyer un mail en fournissant votre extrait

Kbis ainsi qu'un justificatif de domicile.

Contact : communication@lachapellebouexic.fr

Retour du marché de Noël à La Chapelle !



À vos agendas...

Le samedi **10 décembre 2022 de 10h à 17h**, une date précieuse à ne pas manquer pour les Chapellois, et pas que !

L'association Bouëxic Animation souhaite créer un moment de convivialité et d'animations où l'on pourra enchanter les papilles, les pupilles et réchauffer les cœurs.

Les commerçants chapellois seront au rendez-vous ainsi que de nombreux artisans et producteurs locaux pour vous permettre de passer un bon moment et vous aider à trouver des idées cadeaux !

Plus de détails sur le programme seront donnés ultérieurement. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés !

En attendant sachez que ce marché ne sera rien sans vous, nous aurons besoin de petits et grands pour garantir la magie de Noël.

Appel à volontaire créatif ...



Laissez libre court à votre **créativité** pour le marché de Noël !

Habitants chapellois, vous qui souhaitez contribuer d'une manière ou d'une autre aux animations de la commune, à vos mains ! prêts ? partez !!

Nous serons fiers de pouvoir exposer vos talents.

À l'occasion du Marché de Noël, **un stand sera dédié à vos créations diverses et variées faites maison** autour de la thématique de Noël de préférence (*bijoux, décorations, tableaux, guirlandes, couronnes, jouets....etc*) .

Dépôt des créations à la médiathèque le 7 Décembre de 16h à 17h et le 8 décembre de 10h à 11h.

Celles-ci seront mises en vente, au bénéfice de l'association Bouëxic Animation.

Pour tous renseignements, vous pouvez envoyer un mail à bouexicanimation@laposte.net ou contacter le 06.88.78.64.89

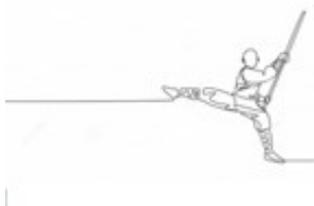
L'équipe de Bouëxic Animation vous remercie.

A

ssociation Spirale :



TAI CHI CHUAN ET BÂTON



L'association Spirale vous propose un **stage pour enfants de 8 à 12 ans le 20 décembre de 15h à 17h et le 21 décembre de 10h30 à 12h30.**

Une approche ludique est proposée pour découvrir cette pratique. Nous allons, à partir de différents jeux et postures, explorer le Tai Chi Chuan à mains nues, puis nous utiliserons le bâton.

Le Tai chi chuan et le bâton se pratiquent en individuel ou à deux.

Cela développe l'équilibre, la concentration, la coordination, la souplesse et le respect de son partenaire.

Infos, inscription et réservation avant le 10 décembre 2022.

taichispirale35@yahoo.com

Stage limité à huit enfants

Tarif : 10€ adhésion annuelle + 25€ le stage (2x2h)

D'autres stages pourront être proposés durant l'année.

C

lub de l'amitié

Le repas d'automne du club aura lieu le **26 Novembre à 12h00**, à la salle polyvalente. Les inscriptions sont possibles jusqu'au 19 novembre. Le prix du repas est fixé à 10 € pour les adhérents, et à 20 € pour les non adhérents. Pour vous inscrire, vous pouvez contacter le 02.56.01.86.81.



Rappel : Les rencontres du club ont lieu le 1er et 3ème jeudi du mois de 14h à 18h à la salle polyvalente. Au programme (belote, palets, scrabble. Si vous souhaitez adhérer à l'association, n'hésitez pas à venir le jour du

repas.

L'Amicale Laïque.

Voici 9 semaines que nos chers enfants ont repris le chemin de l'école et par la même occasion les bénévoles de l'amicale laïque de la Chapelle Bouëxic.



Pour ceux et celles qui ne connaîtraient pas encore l'ALCB (amicale laïque de la Chapelle Bouëxic), c'est l'association des parents d'élèves de l'école publique maternelle et primaire de la Roche Pourprée de la Chapelle Bouëxic. Cette association a pour objectif d'aider au financement des projets scolaires de l'école (sorties pédagogiques, transports pour aller sur un lieu hors école, intervenants extérieurs...) afin que les familles d'élèves n'aient pas à le faire. Mais aussi d'offrir aux élèves et à leur famille des moments de convivialités comme lors du spectacle de Noël, de la chasse aux œufs, de la fête de l'école.... Et pour y arriver, l'ALCB organise tout au long de l'année scolaire différents événements afin de récolter l'argent nécessaire à tous ces projets.

Le Bureau de l'ALCB

Mais avant de vous parler de ces événements, nous devons vous présenter le bureau de l'ALCB.

Le vendredi 16 septembre 2022 à 20h30 à la salle des fêtes de la Chapelle Bouëxic, a eu lieu l'Assemblée Générale de l'association. Lors de cette réunion, les amicalistes présents ont pu faire le bilan de l'année passée, discuter des projets à venir mais surtout élire leur nouveau bureau pour l'année scolaire à venir. Nous sommes heureux de vous le présenter aujourd'hui.

Si vous n'avez pas pu être présent lors de cette AG, et que vous souhaitez intégrer l'ALCB ; pas de souci ! Faites-vous connaître auprès d'un des membres du bureau, envoyez-nous un mail à :

alcb.larochepourpree@gmail.com ou un sms au 06.49.74.23.95.

Concernant nos événements maintenant ; et bien certains ont déjà eu lieu ... Et oui, l'ALCB et ses bénévoles n'ont pas perdu de temps cette année.

Trois semaines seulement après la rentrée de nos enfants, l'ALCB organisait déjà son premier grand week-end événement.



Le Loto

Le samedi 24 septembre 2022, l'ALCB organisait un loto à la salle du Rotz de Val d'Anast. Et ce fut un succès puisqu'il fut joué à guichet fermé. Il faut dire qu'entre les loto mis en jeu et notre animateur Gégé (et son équipe), nous n'avions aucun doute sur la présence du public lors de cette événement. Mais cet événement n'aurait pu se dérouler aussi bien sans la participation des parents d'élèves ; que ce soit par la réalisation d'un gâteau, par l'aide apporté à la mise en place ou au rangement de la salle, par leur présence durant

l'événement... Nous voulions aussi remercier les enseignantes qui ont pris sur leur temps libre pour venir donner un coup de main durant cette soirée.

La Braderie

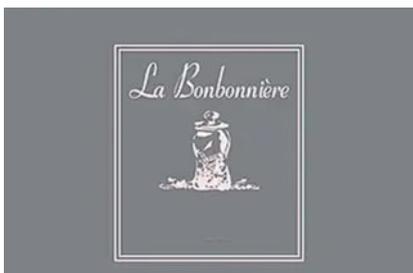
A la suite de ce loto, l'ALCB a organisé une braderie puériculture dans la même salle. Et cette fois encore le succès a été au rendez-vous puisque nous étions complets, au niveau des exposants, plusieurs jours avant l'événement. Le jour J, ce fut plus de 40 exposants qui se sont levés aux aurores pour installer leurs marchandises avant l'arrivée des acheteurs. Encore une fois un grand merci aux bénévoles qui ont répondu présents pour cet événement. Pour certains la nuit fut courte entre le loto et la braderie. Il faut avouer que nous manquons de bénévoles après plusieurs années sans manifestation, même si nous avons pu voir durant ces deux événements de nouveaux parents venir spontanément nous donner un coup de mains.



L'ALCB souhaitait rappeler que tout le monde peut devenir bénévole, que vous soyez parents d'élèves, grands-parents, oncles, tantes..., que vous puissiez intervenir 1h, ½ événement, pour la mise en place, le rangement de l'événement ou encore la réalisation d'un gâteau. Toute l'aide que vous pourrez apporter est la bienvenue lors de ces événements ; alors n'hésitez pas vous faire connaître par mail, sms, en direct lors des différentes réunions, ou encore auprès des enseignants de vos enfants qui se feront un plaisir de nous retransmettre vos coordonnées.

Chocolats de Noël

Actuellement a lieu une vente de chocolats de Noël. L'ALCB a décidé de renouveler son partenariat avec la Bonbonnière de RENNES. Vous pouvez dès à présent déposer votre bulletin de commande dans les cahiers de vos enfants ou dans la boîte aux lettres de l'ALCB. N'hésitez pas à en faire bénéficier vos familles, collègues, amis, voisins... Grâce à cette commande groupée, vous bénéficiez de 5% de remise sur le prix en magasin, sans compter que les chocolats seront à récupérer directement sur la Chapelle Bouëxic.



Les commandes arriveront vers la fin de la seconde semaine de décembre. Vous pourrez donc les offrir à vos proches lors des fêtes de fin d'année. Et quoi de mieux qu'une jolie boîte de chocolats bien emballée sous le pied du sapin.

Vous n'avez pas reçu votre bulletin, vous n'êtes pas de l'école mais vous souhaitez bénéficier de cette commande groupée ! Aucun souci envoyez nous un mail à alcb.larochepourpree@gmail.com ou un sms au 06.49.74.23.95, nous vous transmettrons le bulletin de commande ainsi que la brochure des différents chocolats. L'ensemble est égale-

ment téléchargeable sur le site de la Mairie www.lachapellebouexic.fr (actualités) ou sur Panneau Pocket.
Attention clôture des commandes le vendredi 11 novembre 2022.

Vente de sapins de Noël : Finie la galère pour trouver le meilleur sapin de Noël, de faire plusieurs magasins pour trouver le plus beau, le moins cher ! Cette année, l'ALCB vous permet de commander votre sapin Nordmann et de le récupérer directement à la Chapelle Bouëxic.

Pour cela rien de plus simple:

1/ J'imprime mon bon de commande (ci-contre) il est également téléchargeable sur Panneau Pocket ou sur le site internet de la mairie www.lachapellebouexic.fr/actualités

2/ Je choisis la grandeur que je veux.

3/ Je dépose ma commande avec son règlement avant le vendredi **18 Novembre dans la boîte aux lettres de l'ALCB (près de la porte principale de l'école)**

4/ Je récupère mon sapin le vendredi 02 Décembre entre 16h30 et 18h45 au local de l'ALCB (dans la rue principale)

Evènements à venir :

- Dimanche 11 décembre : Spectacle de Noël.
- Samedi 04 et dimanche 05 mars : Représentation de Théâtre à la salle du Rotz à Val D'Anast avec la troupe « Le Pied en Coulisse ».
- Lundi 10 avril : Chasse aux œufs et à l'apéro dans la Chapelle Bouëxic.
- Samedi 17 juin : Fête de l'école.

D'autres événements pourront se rajouter tout au long de l'année car toutes vos idées sont les bienvenues. Vous pouvez retrouver toute l'actualité de l'ALCB sur notre page Facebook : Amicale Laïque Chapelle Bouëxic . A très vite, l'ALCB

AMICALE LAÏQUE CHAPELLOISE

BON DE COMMANDE

Nom :
Prénom :
Téléphone :
Mail :

	Taille	Prix	Quantité	Sous-total
Sapins Nordmann	100/125	18 €		
	125/150	20 €		
	150/175	25 €		
	175/200	29 €		
	200/250	40 €		
Total				

Livraison Vendredi 2 Décembre De 16h30 à 18h45. Au local de l'ALCB

Paiement à la commande Règlement par :
Cheque à l'ordre de l'ALCB
Espèce
Commande à réaliser avant le 18 novembre 2022

Cérémonies des Anciens Combattants

Jeudi 11 Novembre : Cérémonie du souvenir.

Tous les habitants de La Chapelle-Bouëxic sont invités à participer à la commémoration de l'armistice de la guerre 1914-1918.

Rendez-vous à 9h15, devant la Bibliothèque.

Au programme :

- Cérémonie au monument aux morts.
- Dépôt d'une gerbe.
- Lecture des messages.

La cérémonie cantonale aura lieu, cette année, à Comblessac.



Vous êtes invités à la cérémonie de mémoire des Anciens Combattants d'AFN le :

Dimanche 5 Décembre à 11h00, devant la Bibliothèque. Puis à la cérémonie au monument aux morts pour le 60ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.

Réunion du 5 Juillet 2022

Ce compte-rendu a été synthétisé. Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus du Conseil Municipal sur le site www.lachapellebouexic.fr. Ils sont également affichés sous le porche de la mairie.

Installation de Mme Lauriane MAFILLE au Conseil Municipal suite à la démission de Florence DAX.

Suite à la démission de Mme DAX pour raisons personnelles, et au refus de Jérôme FRANGEUL, c'est Mme Lauriane MAFILLE qui est donc installée au Conseil Municipal.

M. le Maire propose aux membres du conseil de décider de la répartition des commissions au prochain conseil prévu le 29 Août 2022.

Réunion du 29 Août 2022

Adjonction à l'ordre du jour/ questions diverses :

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour, les questions suivantes :

- Commission Ameublement Déco – Bonne Franquette
- Eclairage du terrain de Foot – demandes de subventions

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide d'ajouter les questions ci-dessus à l'ordre du jour.

FINANCES : Bilan Restaurant scolaire- garderie

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du bilan financier concernant le restaurant scolaire et la garderie au cours de l'année scolaire 2021-2022.

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs étaient établis comme suit pour l'année scolaire 2021-2022 :

* restaurant scolaire :

- repas – prix usager élève : 3,80 €
- repas – prix usager adulte : 5,20 €
- repas – prix usager CLSH : 4,10 € jusqu'en Décembre 2021
- repas – prix usager CLSH : 4,20 € à compter de Janvier 2022
- goûter – prix usager CLSH : 0,50 €

Monsieur le Maire propose de maintenir le prix du repas à 3,80€ sans exclure la possibilité d'augmenter le tarif en cours d'année selon l'augmentation du prix des denrées alimentaires.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 13 - Pouvoirs : 2 - Pour : 15 dont 2 pouvoirs - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve le maintien du prix du repas à 3,80€ euros.

Monsieur le Maire propose d'augmenter les tarifs de la garderie de 0.05 centimes pour les créneaux du matin (8h15 – 8h35) et du soir (16h45 -17h45)

*** garderie :**

- le matin : 7h15 – 8h35 : 1,50 €
- le matin : 7h30 - 8h35 : 1,10 €
- le matin : 8h15 – 8h35 : 0,60 €
- le soir : 16h45 -17h45 : 0,60 €
- le soir : 16h45 – 18h45 : 1,10 €

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 15 - Pouvoirs : 2 - Pour : 13 dont 2 pouvoirs - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Décide d'augmenter les tarifs de la garderie de 0,05 centimes le matin de 08h15 à 08h35 et le soir de 16h45 à 17h45.

• **FINANCES : Tarifs ALSH :**

Monsieur le Maire rappelle que le tarif de restauration scolaire pour l'ALSH est fixé à 4.20 euros.

Les calculs des repas étant effectués en année civile (janvier à décembre), M. Le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur une augmentation de 0.10 centimes d'euros du prix du repas.

Après en avoir délibéré, et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 13 - Pouvoirs : 2 - Pour : 15 dont 2 pouvoirs - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents, l'augmentation de 0.10 centimes d'euros/repas pour l'ALSH (soit un repas à 4.30 euros).

• **RESSOURCES HUMAINES : Contrat Ecole :**

Monsieur Le Maire précise qu'afin d'assurer la surveillance de la cour de l'école le midi et intervenir en renfort pour la garderie le soir (16h30 – 18h30), il y a lieu de créer un poste d'adjoint technique, non permanent, à temps non complet, à hauteur de 10/35ème, du 1^{er} Septembre 2022 au 30 septembre 2022.

Monsieur Le Maire propose d'embaucher sur ce poste Mr ZE MORVAN Eddy.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 13 - Pouvoirs : 2 - Pour : 15 dont 2 pouvoirs - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- approuve la création de cet emploi.

• **RESSOURCES HUMAINES : Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité : restaurant scolaire :**

Monsieur Le Maire précise qu'afin d'assurer le service au restaurant scolaire de l'école le midi, il y a lieu de créer un poste d'adjoint technique, non permanent, à temps non complet, à hauteur de 10/35ème, du 1^{er} Septembre 2022 au 30 septembre 2022.

Monsieur Le Maire propose d'embaucher sur ce poste Mme Annick LEBRET.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 13 - Pouvoirs : 2 - Pour : 15 dont 2 pouvoirs - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- approuve la création de cet emploi.

RESSOURCES HUMAINES : Objet : Remplacement d'un agent indisponible : Services Techniques :

Monsieur Le Maire précise qu'afin d'assurer le remplacement d'un agent actuellement en arrêt maladie il est nécessaire de recruter un agent en CDD, à hauteur de 21/35ème, du 1^{er} Septembre 2022 au 30 septembre 2022.

Monsieur Le Maire propose d'embaucher sur ce poste M. Emmanuel PAIMBOIN.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 13 - Pouvoirs : 2 - Pour : 15 dont 2 pouvoirs - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- approuve le recrutement pour remplacer l'agent indisponible.

• **RESSOURCES HUMAINES : Recrutement d'un chargé de l'urbanisme :**

Monsieur le Maire annonce que l'agent occupant le poste de chargé de l'urbanisme est recrutée par voie de mutation au sien d'une autre commune à compter du 1^{er} Octobre. Afin de la remplacer, un appel à candidature sur une base de 17h30 hebdomadaire a été publié.

• **ADMINISTRATIF : Commissions Conseil Municipal :**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que suite à la démission de Florence DAX, il y a lieu de redistribuer les commissions dont elle était membre.

Ainsi, Lauriane MAFILLE reprend les commissions dont Mme DAX était membre selon les dispositions suivantes :

Communication : Écho chapellois – Site internet : évolutions :

- Jean-Yves BOUET : Président
- MAFILLE Lauriane – TESSIER David.

Bibliothèque municipale et développement culturel :

- MAFILLE Lauriane : Présidente
- BOUET Jean-Yves – LEBRET Louissette – TROUFFLARD Morgane

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 13 - Pouvoirs : 2 - Pour : 15 dont 2 pouvoirs - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- approuve la répartition des commissions comme décrit ci-dessus.

ADMINISTRATIF : Recensement : organisation de la campagne 2023 :

La commune va organiser le recensement de la population en 2023. Cette enquête qui se déroulera du 19/01 au 18/02/2023 nécessite de désigner un coordonnateur communal qui sera responsable de la préparation puis de la réalisation de la collecte du recensement de la population.

Le coordonnateur doit être nommé avant le 30/08/2022 par arrêté communal.

M. Le Maire propose de désigner Mme Linda LE LAY en tant que coordonnateur communal et demande au conseil municipal de se prononcer sur cette proposition.

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 13 - Pouvoirs : 2 - Pour : 15 dont 2 pouvoirs - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- approuve la proposition de M. Le Maire pour désigner le coordonnateur communal en charge du recensement.

• **ADMINISTRATIF : Signature d'un avenant à la convention piscine communautaire de GUER :**

M. le Maire rappelle que la commune a conventionné avec la piscine communautaire de GUER afin d'organiser les séances de piscines de l'école.

Cette convention est signée pour un période d'un an, du 1er septembre 2021 au 31 août 2022. Suite à la demande de l'école de compléter ses cycles d'apprentissage de la natation par 8 séances en période 4 du 6 juin au 1er juillet (1 cycle de 8 séances pour des CM) il y a lieu de rédiger un avenant à cette convention. Le prix d'une séance est de 197 euros et le total pour les 8 séances supplémentaires s'élève à 1576 euros.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 13 - Pouvoirs : 2 - Pour : 15 dont 2 pouvoirs - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- donne tout pouvoir à M. Le Maire pour signer l'avenant à la convention.

• ADMINISTRATIF : Convention activité réveil musculaire auprès de Bouexic Accueil avec Mme Laetitia COUASNON.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition de convention de Mme Laetitia COUASNON domiciliée Le Mariage en LA CHAPELLE-BOUEXIC afin de proposer une activité de réveil musculaire auprès des membres de Bouexic Accueil à hauteur de 70 Euros pour une séance d'1h15, soit pour 29 séances 2030 Euros.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet sachant que cette activité auprès de Bouexic Accueil bénéficie d'une subvention de 50 % du département d'Ille et Vilaine.

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 13 - Pouvoir : 2 - Pour : 15 dont 2 pouvoirs - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Accepte la convention proposée par Mme Laëtitia COUASNON domiciliée Le Mariage en LA CHAPELLE-BOUEXIC afin de réaliser une activité de réveil musculaire auprès des membres de Bouexic Accueil dans les conditions désignées ci-dessus.

- Donne tous pouvoirs à M. le Maire pour signer cette convention.

ADMINISTRATIF : Présentation du Bilan du Grand Bassin de L'Oust :

Dans le cadre de son mandat d'élu au Syndicat Mixte du Grand Bassin de L'Oust, Michel CHAUDAGNE présente le bilan synthétique des activités du syndicat pour l'année 2021.

ENVIRONNEMENT : Horaires éclairage public dans le bourg :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la possibilité de questionner les horaires actuels d'éclairage public dans le bourg. Suite à la crise énergétique qui se profile, M. Le Maire propose de modifier les horaires d'éclairage public comme suit :

Salle des fêtes :

Matin: pas d'éclairage. Soir: Coupure à 20h (au delà de cet horaire: bouton poussoir à la sortie de la salle). Pas d'éclairage le dimanche et le lundi soir. Eclairage du bourg : Matin: éclairage à 7h00. Soir: coupure à 20h30

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet. Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

Nombre de votants : 13 - Pouvoir : 2 - Pour : 15 dont 2 pouvoirs - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Accepte la proposition du Maire de modifier les horaires d'éclairage dans le bourg et de stopper l'éclairage à 20h30.

Délibération TGV : LNOBPL (Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne – Pays de Loire) – Motion sur les scénarii de création de nouvelles lignes ferroviaires sur le territoire des Vallons de Vilaine :

Monsieur Le Maire informe le Conseil municipal que par délibération en date du 8 Juin 2022 (ci-dessous), le Syndicat Mixte du SCoT des Vallons a pris une motion contre la création d'une ligne ferroviaire sur le territoire des Vallons de Vilaine. Par un courrier en date du 14 Juin, le Syndicat Mixte du SCoT des Vallons invite les différents conseils municipaux du Pays des Vallons à partager sa position sur ce projet.

Après en avoir délibéré et à la majorité, le Conseil municipal :

- **CONFIRME** l'engagement de la Commune de la Chapelle-Bouëx à s'opposer avec conviction et fermeté à l'inscription de cette nouvelle ligne LNOBPL et de son emprise foncière ;

- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à l'exécution de cette décision ;

- **INDIQUE** que les dispositions de la présente délibération prendront effet dès sa transmission au contrôle de légalité ;

- **PRECISE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

ADOPTÉ : à 14 voix POUR à 0 voix CONTRE et 1 ABSTENTION

Arrêt de bus le Foulon :

M. Le Maire informe le conseil municipal que la commune a reçu l'accord du Conseil Régional pour réaliser des travaux afin d'installer un arrêt de bus dans le village du Foulon.

Suite à cet accord, il sera nécessaire de faire des travaux afin de matérialiser l'arrêt.

M. Le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur cette proposition :

Après en avoir délibéré, et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 13 - Pour : 15 dont 2 pouvoirs - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

Autorise M. Le Maire à effectuer des demandes de devis afin de chiffrer les travaux à réaliser.

Commission ameublement Bonne Franquette :

Dans le cadre de la rénovation du bâtiment de la Bonne Franquette en Hébergement touristique, M. Le Maire propose de constituer une commission « décoration-ameublement » et fait appel à des volontaires parmi les membres du Conseil municipal.

Mmes Louissette LEBRET – RUAULT Marie-Claire et TROUFFLARD Morgane souhaitent en faire partie.

Après en avoir délibéré, et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 13 - Pour : 15 dont 2 pouvoirs - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

Désigne Mmes Louissette LEBRET – RUAULT Marie-Claire et TROUFFLARD Morgane membres de la commission ameublement.

AJOUT ODJ : Eclairage du terrain de Foot – demandes de subventions :

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal de la facture concernant l'éclairage du terrain de football : terrain soumis à l'homologation ES, éclairage LED comprenant 3 projecteurs par mât, armoire et réseau pour un montant global de 57 517, 98 euros TTC.

M. Le Maire fait part au conseil municipal des différentes subventions :

- Ligue de Bretagne de Football : 10 000 euros
- Club de Football de la Chapelle-Bouëxic : 10 000 euros
- Commune de la Chapelle-Bouëxic : 37517,98 euros

M. Le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter auprès des organismes désignés ci-dessus les subventions inhérentes à ce projet.

Après en avoir délibéré, et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 13 - Pour : 15 dont 2 pouvoirs - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

Décide de solliciter auprès des organismes désignés ci-dessus les subventions inhérentes à ce projet.



Cérémonie des Vœux 2023

Si les conditions sanitaires le permettent, la mairie organisera le **samedi 7 Janvier à 10h30**, à la salle des fêtes une cérémonie des vœux.

Au programme des interventions d'élus, l'accueil des nouveaux habitants, des nouveaux nés... Moment de convivialité.

Le programme complet paraîtra dans l'écho chapellois de début janvier.

HORAIRES ET PERMANENCES :

Mairie

Du lundi au vendredi
de 8h45 à 12h15

**Permanence des élus
sur rendez-vous le
samedi de 10h00 à
12h00.**



37 Rue de la Mairie
☎ 02.99.92.01.15
www.lachapellebouexic.fr

Contacts :

accueil@lachapellebouexic.fr
finances@lachapellebouexic.fr
urbanisme@lachapellebouexic.fr
communication@lachapellebouexic.fr

Agence Postale

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30
Samedi de
9h à 12h00



12 Rue de la Mairie
☎ 02.99.92.01.10

Médiathèque Florence Arthaud

Mardi, jeudi, vendredi
de 16h00 à 18h00
Mercredi
De 10h00 à 12h00 et
de 16h00 à 18h00
Samedi
de 10h30 à 12h30



19 Rue de la Mairie
☎ 02.99.92.05.71
✉ bmlachapellebouexic@gmail.com

Espace Multimédia

Sur rendez vous
Lundi, Mardi, Jeudi,
Vendredi
De 10h00 à 12h00



19 Rue de la Mairie ☎ 02.99.92.05.71
✉ linda.lelay@vallonsdehautebretagne.com



Permanences Architecte Conseil sur rendez-vous.

A l'espace social Chorus
☎ 02.99.92.46.99
Mairie de Guichen
☎ 02.99.52.05.75

Permanences Conciliateur de



Justice Uniquement sur rendez-vous
Mairie de Guichen ☎ 02.99.05.75.75
Chorus - Val d'Anast ☎ 02.99.92.46.99



ALSH

Accueil de Loisirs

34 Placette de la Mairie
35330 LA CHAPELLE-BOUËXIC
☎ 02 99 92.06.09 ou 06.24.28.45.70
sophie.combrisson@vallonsdehautebretagne.fr



Transports

Les dépliants concernant les nouveaux horaires des transports Illeneo en direction de Rennes sont disponibles à l'agence postale, à la mairie ou à la bibliothèque. Ils sont également affichés à l'abri de bus « Rue de Rennes ».

Toutes les informations concernant les transports sont accessibles sur le site internet
<https://www.breizhgo.bzh/>
Y compris les horaires des transports scolaires.



Déchetterie

Hiver du 01/11 au 31/03 :
Lundi et Mercredi de 14h à 17h
Vendredi et samedi
De 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h -
Été du 01/04 au 31/10 :
Lundi et Mercredi
de 14h à 18h -
Vendredi et Samedi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Route de Maure à MERNEL

Directeur de la publication : Roger MORAZIN. Responsables éditoriaux : Roger MORAZIN, Jean-Yves BOUET, et la Commission Communication. Graphisme-Conception-Réalisation : Linda LE LAY.

Impression : Identic, rue de la carrière - 35514 CESSON SEVIGNE Cédex. Tirage : 620 Exemplaires.

Reproduction totale ou partielle interdite sans autorisation. Dépôt légal : Novembre 2022